



Politique sportive



2024 - 2028

Sommaire

Mot de l'Elu

Axe 1 – Accompagner et soutenir les associations sportives.....page 4

- 1.1 Office Municipal des Sports
- 1.2 Soutien logistique et financier
- 1.3 Concours au développement du sport de haut niveau
- 1.4 Valorisation du bénévolat

Axe 2 – Développer la pratique d'activités physiques et sportives pour tous.....page 6

- 2.1 Favoriser le développement de la pratique féminine
- 2.2 Accompagner la pratique du parasport
- 2.3 Favoriser l'éducation à la citoyenneté
- 2.4 Promouvoir l'accès à la pratique des activités physiques et sportives pour les personnes de plus de 60 ans

Axe 3 – Mettre le sport au service de la santé et du bien-être.....page 9

- 3.1 Poursuivre la mise en œuvre de mobilités douces
- 3.2 Favoriser la pratique auto-organisée
- 3.3 Lutter contre la sédentarité

Axe 4 – Favoriser le lien entre le sport et les études.....page 11

Axe 5 – L'événementiel.....page 12

- 5.1 Accueillir des grandes épreuves sportives
- 5.2 Développer l'événementiel organisé par la ville

Axe 6 – La modernisation du patrimoine sportif de la ville et l'émergence d'équipements nouveaux.....page 13

Axe 7 – La transition écologique, un défi sportif.....page 13

Mot de l'Elu

La ville de Louhans-Châteaurenaud compte plus de 40 associations sportives. Ces chiffres sont le reflet d'un tissu associatif dynamique et d'un encrage fort du sport sur le territoire. La commune dispose également de nombreux équipements sportifs, essayant ainsi de répondre aux besoins du plus grand nombre d'utilisateurs.

Ces éléments ont permis à la ville de Louhans-Châteaurenaud d'être élue « ville la plus sportive » en 2015 et d'obtenir le label « Terre de Jeux 2024 ».

Mais la ville souhaite aller encore plus loin, en sortant le sport de sa définition la plus évidente et en mettant en lumière sa véritable fonction sociale.

En effet, le sport est un indiscutable vecteur d'inclusion et de cohésion sociale. Il peut permettre à toutes et tous de se construire, de se dépasser et de s'épanouir, de développer sa forme physique et psychique, de partager et de prendre conscience des différences. Il peut être source d'émancipation, de solidarité et de liberté. Mais pour cela, il faut lui donner du sens, car le sport ne porte pas de valeurs positives intrinsèques, et c'est au service public de le rendre le plus vertueux possible.

Ce sont ces ambitions qui sont portées dans la délibération cadre sur les grandes orientations et axes de la politique sportive municipale 2024-2028 présentée lors du Conseil Municipal du 8 février 2024.

Le sport a des impacts sur de multiples aspects de la vie : aménagement du territoire, santé, cohésion sociale, lutte contre les inégalités et les discriminations, qualité de vie, pollution atmosphérique, développement économique, etc. C'est pourquoi le projet politique de la Ville de Louhans-Châteaurenaud est de l'accompagner, pour qu'à tous les niveaux, il soit bénéfique pour le quotidien de ses habitants et habitantes.

Dans cette perspective, sept priorités transversales guideront l'action municipale entre 2024 et 2028.

Gérald ROY

Adjoint délégué au Sport et à la Vie Associative

Axe 1 - Accompagner et soutenir les associations sportives

1.1 Office Municipal des Sports (OMS)



La ville de Louhans-Châteaurenaud a la chance de pouvoir compter sur un partenaire important, l'Office Municipal des Sports, avec lequel elle entretient une relation collaborative forte.

Fort de ces 3 147 adhérents au 1^{er} janvier 2023, celui-ci permet à tous les administrés et à toute autre personne extérieure à la commune de trouver une activité qui lui convienne, quel que soit son âge, ses envies et son rythme de pratique. Dans le même temps, les associations membres bénéficient d'une grande visibilité.

Au travers de ses statuts, l'Office Municipal des Sports s'est fixé des objectifs forts :

- Soutenir, encourager et provoquer tous les efforts et toutes initiatives tendant à promouvoir et développer la pratique du sport,
- Accueillir et examiner les vœux et les suggestions qui lui parviennent,
- Participer à l'élaboration du planning d'utilisation des installations sportives par les associations membres,
- Soumettre à l'administration municipale et à la communauté de communes pour la gestion des salles, ou à leurs demandes, toutes propositions utiles en vue de l'organisation et du développement des sports et tous projets d'équipements sportifs qui lui apparaissent convenables,
- Organiser toutes fêtes et manifestations de propagande en faveur des activités sportives et de plein air
- Proposer au Conseil Municipal le montant des subventions annuelles versées aux clubs dans le cadre du budget annuel de la ville.

La ville de Louhans-Châteaurenaud doit poursuivre son engagement auprès de l'OMS, en l'accompagnant dans l'accomplissement de son action au service du tissu associatif sportif local.

1.2 Soutien logistique et financier

Le dynamisme et l'attractivité de la ville de Louhans-Châteaurenaud reposent non seulement sur une activité quotidienne de ses associations, mais aussi sur un programme de manifestations riche porté tout au long de l'année. La réussite de ces actions passe évidemment par l'investissement des bénévoles, mais aussi par un soutien logistique et financier important de la part de la ville.

Le soutien logistique correspond à l'ensemble des aides en nature apportées par la ville pour l'exercice des activités statutaires de l'association et lors de ses manifestations. Cette aide en nature est caractérisée par la mise à disposition de locaux (permanents ou temporaires), de

matériels, ou encore par le temps consacré par le personnel municipal. La ville souhaite aussi accompagner les associations en facilitant leurs déplacements avec la mise à disposition d'un minibus 9 places, dont l'attribution fait l'objet d'un règlement d'utilisation et d'une convention.

Elle met également à disposition ses moyens de communications (panneau lumineux, ...) pour permettre le rayonnement et la visibilité des manifestations.

Le soutien financier apporté par la ville de Louhans-Châteaurenaud se caractérise quant à lui par une politique forte de versement de subventions, encadré par un règlement d'attribution voté par le Conseil Municipal. La subvention reste un concours financier volontaire versé à une personne physique ou morale dans un objectif d'intérêt général et local. Elle peut prendre plusieurs formes.

1.3 Concours au développement du sport de haut niveau

La ville de Louhans-Châteaurenaud a vu ces dernières années évoluer des sportifs à haut niveau. L'essor des clubs est permanent et les résultats réguliers obtenus en compétitions reflètent les performances des sportifs. L'accompagnement des associations doit donc également prendre en compte cette réalité de territoire.

Aujourd'hui, cette aide se caractérise le plus souvent par le versement de subventions exceptionnelles apportées aux associations dont un ou plusieurs de ses membres pratique à haut niveau.

La ville souhaite poursuivre cette dynamique en confortant sa politique de soutien financier, et cherchera à développer de nouvelles actions qui favoriseront un encadrement et un accompagnement des sportifs adapté à leurs résultats.

1.4 Valorisation du bénévolat :

Actuellement, le monde associatif voit son nombre de bénévoles diminuer d'année en année. La crise sanitaire vécue en 2020 n'a fait qu'accentuer ce phénomène. Or, les bénévoles constituent le fondement même d'une association et sont indispensables à son bon fonctionnement.



La ville de Louhans-Châteaurenaud a à cœur d'inverser cette tendance en portant des actions fortes de valorisation des bénévoles, qui passeront indiscutablement par leur reconnaissance et leur soutien.

Par ailleurs, la ville poursuivra en relation avec l'Office Municipal des Sports son soutien à la formation pour les bénévoles des associations.

Axe 2 - Développer la pratique d'activités physiques et sportives pour tous

En 2018, un quart des Français ont déclaré ne pratiquer aucune activité sportive. Il existe au-delà des freins personnels, des barrières d'accès aux pratiques sportives, liées à des facteurs divers et variés. Ainsi, la Ville s'engage à accompagner les personnes éloignées de la pratique physique et sportive en favorisant l'accès au sport de publics ciblés.

2.1 Favoriser le développement de la pratique féminine



Aujourd'hui, la ville de Louhans-Châteaurenaud compte quasiment autant d'adhérents masculins que féminins dans ses associations. Cependant, il est nécessaire de déconstruire les stéréotypes pour donner accès à la totalité des activités proposées à toute la population.

Le sport est un domaine où les inégalités de genre perdurent : accès inégalitaire à la pratique et aux diverses disciplines sportives, faible représentation des femmes dans les fonctions d'encadrement ou dans les instances dirigeantes, manque de médiatisation et de reconnaissance, etc.

Il s'agira donc pour la ville d'encourager les actions et événements promouvant la parité et la mixité entre les femmes et les hommes dans les conditions d'accès à la pratique sportive et physique, mais aussi sur le terrain sportif, dans le pilotage d'organisations sportives, ou dans les métiers du sport.

Par ailleurs, l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée sur la commune a mis en lumière parmi les enjeux forts de territoire la nécessité de prendre en considération la forte proportion de familles monoparentales. La collectivité joue pleinement son rôle de ville centre de son intercommunalité en concentrant les familles qui ont souhaité se rapprocher des services suite à un évènement ayant mis à mal la structure familiale.

Il sera donc nécessaire, de la même manière, d'apporter des solutions pour permettre l'accès à la pratique d'activités physiques et sportives pour les parents seuls, qui bien que ne répondant pas systématiquement à cette logique, sont souvent des femmes.

2.2 Accompagner la pratique du parasport

On reconnaît depuis de nombreuses années l'importance de l'accès à la pratique d'activité physiques sportives pour les personnes en situation de handicap. Les premiers jeux paralympiques ont eu lieu en 1960. Si pour tout un chacun il apporte bien-être et confiance, pour les personnes en situation de handicap il est parfait pour renforcer l'autonomie, lutter contre l'isolement, se réapproprier son corps, apprendre à collaborer et communiquer...



Historiquement, le terme « handisport » est le plus fréquemment utilisé pour désigner la pratique sportive des personnes en situation de handicap physique. Ces activités sont principalement à destination des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel.

Pour les personnes concernées par un handicap mental ou psychique, on parle plutôt de sport adapté. Il s'agit alors de pratiquer un sport adapté à ses besoins dans un cadre plus sécurisé permettant non seulement de gagner en autonomie mais aussi de retrouver un lien social.



La ville de Louhans-Châteaurenaud a la volonté d'encourager la pratique du parasport : ce terme est considéré comme le plus approprié et le plus inclusif car il prend en compte l'ensemble des pratiques sportives, que ce soit handisport ou sport adapté.



Aujourd'hui, la plupart des équipements sportifs de la ville sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. De plus, elle organise en partenariat avec ses associations des journées de promotion du parasport pour permettre aux personnes d'être en contact direct avec les associations locales et pour sensibiliser le grand public. Pour autant, il est encore parfois compliqué pour les personnes en situation de handicap de trouver une activité qui leur convient, qui est proche de leur lieu de vie et à laquelle ils peuvent accéder (transport).

La ville de Louhans-Châteaurenaud souhaite poursuivre son engagement et veillera à développer son action.

2.3 Favoriser l'éducation à la citoyenneté



Parmi les nombreuses fonctions sociales du sport, celui-ci permet notamment de favoriser l'éducation à la citoyenneté. Au travers du sport, on peut apprendre des valeurs telles que l'équité, le travail en équipe, le respect, l'égalité, la discipline, la persévérance et l'inclusion mais aussi la confiance en soi.

La ville a mis en place un dispositif de découverte du sport dans les quartiers, pour permettre aux enfants et aux adolescents de rencontrer les associations sportives locales. L'objectif de ces rencontres est de créer du lien et de faire découvrir certaines activités à ces jeunes, pour ensuite les amener à devenir adhérents dans les associations.

Le sport doit s'accompagner d'objectifs éducatifs, sociaux ou humanitaires pour être mis au profit d'un projet de citoyenneté et d'émancipation. C'est pourquoi la Ville s'engage à porter elle-même et à soutenir les actions des habitants, des associations sportives et des collectifs qui s'inscrivent dans un projet de changement social et d'éducation populaire par le sport. Cela passera par le développement de la citoyenneté, le refus des discriminations, la prévention des violences physiques et psychologiques, et l'inclusion sociale des populations défavorisées.

2.4 Promouvoir l'accès à la pratique des activités physiques et sportives pour les personnes de plus de 60 ans

La ville de Louhans-Châteaurenaud souhaite promouvoir l'accès à la pratique des activités physiques et sportives pour les personnes de plus de 60 ans. Le sport est source de bien-être physique mais aussi moral. La pratique d'activités culturelles, récréatives ou sportives a de nombreux effets bénéfiques pour les personnes âgées, en particulier parce qu'elles permettent de créer ou de maintenir le lien social.

Cette volonté est d'autant plus marquée que parmi les enjeux prioritaires déclinés dans sa politique sociale, la prise en considération du vieillissement de la population est une évidence. C'est d'ailleurs dans ce cadre que la ville a souhaité s'engager dans la démarche « Ville Amie des Aînés ». Le CCAS de la ville de Louhans-Châteaurenaud œuvre au quotidien en ce sens, en proposant elle-même des activités aux personnes de plus de 60 ans. Les multiples activités « grand public » présentes sur le territoire ne suffisent pas toujours à satisfaire les attentes des personnes âgées. Une offre plus adaptée à leurs envies et besoins peut être construite afin de permettre à chacun de continuer à pratiquer une activité dans l'avancée en âge.



D'autre part, l'existence d'espaces clairement identifiés comme lieux d'accueils d'activités culturelles ou sportives est un élément important dans la vie des seniors. Ouverts à chaque habitant, ces équipements sont à prendre en compte notamment quant à leur utilisation par et pour les personnes âgées.

Axe 3 - Mettre le sport au service de la santé et du bien-être

3.1 Poursuivre la mise en œuvre des mobilités douces (pistes cyclables)

De nos jours, nous avons distingué plusieurs moyens permettant d'améliorer sa santé. Le fait d'utiliser des mobilités douces et actives comme la marche ou le vélo permet, à l'heure de la transition écologique, d'améliorer sa condition physique tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

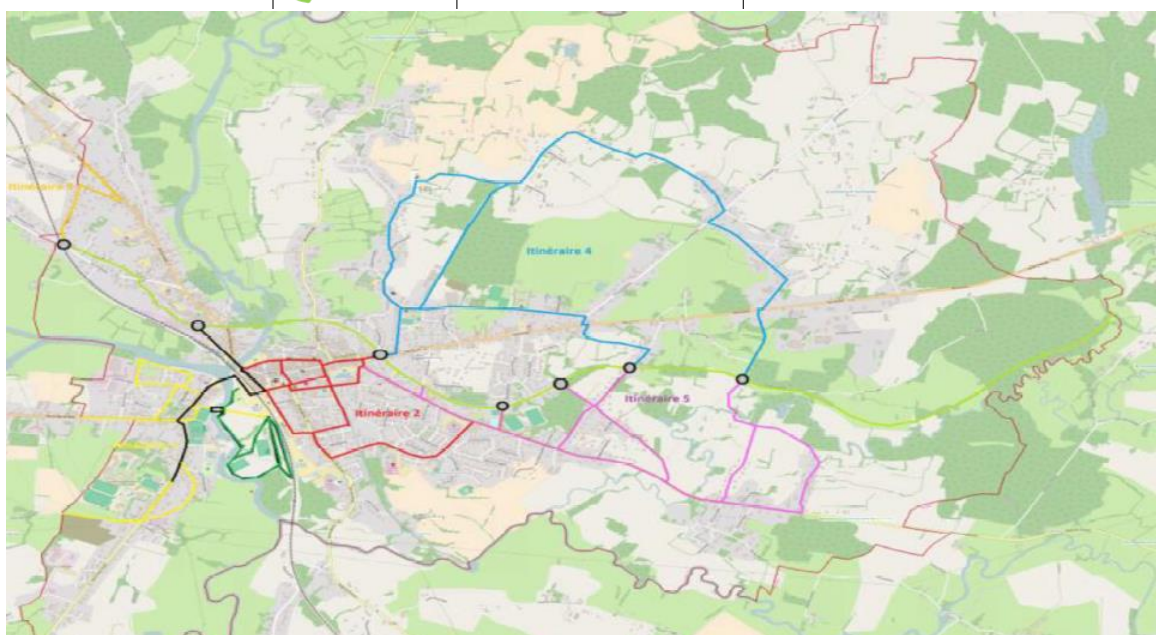
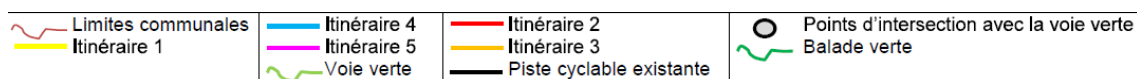
La ville de Louhans-Châteaurenaud œuvre depuis plusieurs années en ce sens, notamment avec la mise en place des voies cyclables sur une partie du centre-ville permettant d'inciter les louhannais à se déplacer à vélo.

Les mobilités douces et actives ont un impact positif sur la santé physique et mentale de chacun : amélioration de la condition cardiovasculaire et de la forme physique, réduction du stress et de l'anxiété, facilitation de la relaxation et du bien-être général...

Prendre le temps de se déplacer à pied ou à vélo offre une opportunité de se détendre, de profiter de la nature et de se connecter avec son environnement, ce qui contribue au bien-être général. D'autre part, le recours aux mobilités douces encourage les interactions entre les individus dans l'espace public : elles dynamisent les échanges et les rencontres dans l'espace public, renforçant ainsi le lien social au sein de la communauté.

« La Santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

La ville poursuivra donc son engagement en ce sens.



3.2 S'adapter à la pratique auto-organisée

Dans notre environnement quotidien, la façon de consommer le sport, et plus précisément l'activité sportive, semble en pleine mutation. Finis la pratique traditionnelle du sport : les cours de sport à la carte se substituent aux abonnements annuels, les regroupements informels de sportifs viennent remplacer les entraînements associatifs et parfois même les applications mobiles remplacent le coach de sport particulier.



La pratique auto-organisée correspond donc à cette pratique sans horaires fixes et sans encadrement, telle que la course à pied, le vélo, le fitness ou encore la randonnée.

A l'heure où cette pratique prend une place de plus en plus importante dans la vie de chacun, la ville de Louhans-Châteaurenaud a souhaité s'adapter à cette mutation de la société et donner aux usagers les moyens d'être autonomes, notamment en développant de nouveaux équipements sportifs de proximité et en libre accès.

3. 3 Lutter contre la sédentarité

La sédentarité correspond au temps que nous passons par jour assis(e) ou allongé(e). Sans compter les heures de sommeil, nous sommes sédentaires à partir du moment où nous passons plus de 7h assis(e) par jour. Elle est indépendante de la quantité d'activité physique que nous faisons par semaine. L'exemple le plus parlant est le sportif de haut niveau qui pourra faire 5h d'entraînement par jour, mais entre les entraînements, passera son temps assis ou allongé. Le sportif de haut niveau sera donc actif et sédentaire.



Nos modes de vie actuels sont propices à une diminution de l'activité physique et à une augmentation de la sédentarité, ce qui a des conséquences négatives sur la santé de la population. La Ville souhaite donc s'engager à accompagner la population à réinventer un mode de vie plus actif pour le bien-être général de toutes et tous. Il s'agira de favoriser pour chacun et chacune l'activité physique, de tout type et de toute intensité, et à tous les moments de la vie. Il s'agira également d'encourager la réduction des comportements sédentaires.

L'animation sportive proposée par la ville sur le temps méridien aux enfants des écoles élémentaires est un bel exemple des actions que la ville souhaite se donner les moyens de mettre en œuvre. Le Contrat Local de Santé sera un partenaire de premier ordre.

Axe 4 - Favoriser le lien entre le sport et les études

On connaît de manière générale le lien de cause à effet positif entre la pratique d'un sport par un élève et ses performances scolaires. Pour autant, concilier réussite scolaire et pratique sportive nécessite une bonne gestion de son temps et implique de garder à l'esprit que le plus important est d'étudier.

C'est pourquoi la ville de Louhans-Châteaurenaud souhaite favoriser le lien entre le sport et les études pour permettre aux jeunes de se perfectionner dans leur pratique sportive et de se former à l'encadrement d'équipes tout en poursuivant leur cursus scolaire sur le territoire. A l'inverse, cette ambition que porte la ville sera aussi un nouveau mode de soutien aux associations, en leur permettant de conserver leurs effectifs.

Le renfort du lien entre le sport et les études pourra prendre plusieurs formes : favoriser l'accompagnement et la création de sections sportives dans les établissements scolaires du second degré implantés sur le territoire de la commune ; impliquer les associations sportives dans le suivi des résultats scolaires des jeunes pratiquants ; proposer durant les vacances scolaires des stages incluant de la pratique sportive et de l'accompagnement éducatif.

L'organisation d'actions spécifiques liant pratique sportive et temps d'activités périscolaires et extra-scolaires sera recherchée afin de favoriser la réussite éducative des jeunes.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux du sport sera au cœur de cet axe du projet sportif municipal.



Axe 5 - L'événementiel

5.1 Accueillir des grandes épreuves sportives

La ville de Louhans-Châteaurenaud accueille, depuis des années, de grandes épreuves sportives. Ces événements permettent à la population d'avoir accès à des spectacles sportifs de haut niveau gratuitement, d'apporter du dynamisme et un rayonnement de la commune.

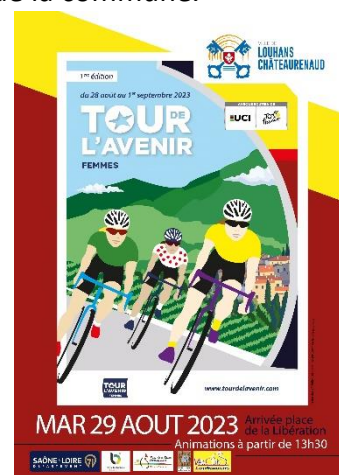
La capacité de la ville à assumer l'accueil de ces événements n'est plus à prouver, et nombre d'organisations sollicitent aujourd'hui spontanément un passage par notre ville.

Il conviendra donc de conforter ce statut de terre d'accueil de qualité !

5.2 Développer l'événementiel organisé par la ville

La ville a à cœur d'organiser ses propres événements pour mettre en action les grandes orientations de la politique publique qu'elle souhaite porter. Agir pour des grandes causes, mettre sa pierre à l'édifice ou encore développer des labels et remporter des challenges, autant de raisons de mettre en lumière le dynamisme de notre ville.

L'organisation d'événements contribue également à proposer des animations gratuites à la population, et ainsi faire du sport un vrai facteur de cohésion.



Axe 6 - La modernisation du patrimoine sportif de la ville et l'émergence d'équipements nouveaux

Afin de proposer des équipements sportifs fonctionnels et répondant aux besoins des utilisateurs, la ville de Louhans-Châteaurenaud met en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer un entretien régulier et de qualité de son patrimoine sportif.

Elle cherche en permanence à s'adapter aux besoins, et dans la limite de ses possibilités, œuvre pour le développement d'équipements sportifs structurant et de proximité. Ces équipements permettent aux associations comme aux établissements scolaires de pratiquer dans des lieux adaptés.

Axe 7 - La transition écologique, un défi sportif !

A l'heure du développement durable, le sport doit aussi s'inscrire dans cette dynamique. La ville de Louhans-Châteaurenaud souhaite promouvoir la contribution du sport au politique de développement durable, de manière durable et socialement responsable.

A ce jour, la ville a déjà mis en place des actions comme le tri sélectif sur les équipements sportifs et lors des manifestations, la coupure de l'éclairage public à partir de 22h...

Comme toutes les activités humaines, le sport contribue au dérèglement climatique et en subit les conséquences. Il doit donc, par son rôle d'exemplarité et sa capacité à fédérer, devenir un acteur du changement, et œuvrer pour la transition écologique. C'est pourquoi le sport louhannais devra s'inscrire dans une démarche de réduction massive des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, d'adaptation au dérèglement climatique, de préservation des ressources (sols, eau, énergie...) et de la biodiversité. Il s'agira d'évaluer et de réduire fortement l'empreinte environnementale des pratiques physiques et sportives, quelles que soient leur nature et leur dimension, mais aussi d'en sensibiliser les publics et celles et ceux qui pratiquent une activité physique.

La ville souhaite être force d'exemple, c'est pourquoi elle a déjà mis en œuvre pour des mesures pour son personnel avec l'acquisition de 2 vélos électriques pour les déplacements entre 2 sites. Elle a par ailleurs adopté en 2023 une délibération adoptant le forfait « mobilités durables



Le « forfait mobilités durables » consiste en une prise en charge de l'employeur, en tout ou partie, des frais engagés par ses agents se déplaçant entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail :

- A pieds, à vélo ou à vélo à assistance électrique personnel, ou engin personnel motorisé non thermique
- En covoiturage, en tant que conducteur ou passager
